

Gobemouche à collier, *Ficedula albicollis* (Temminck, 1815)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Muscicapidés

Description de l'espèce

De la taille d'un Rouge-gorge familier *Erithacus rubecula*, le mâle nuptial présente un plumage noir et blanc bien contrasté. Le blanc couvre le cou, la nuque, la gorge formant "un collier", ainsi que les flancs et le ventre ; une large barre alaire et une tache blanche (plus petite chez le mâle d'un an) marquent les rémiges secondaires, tertiaires et le bord des rémiges primaires ; une tache, également blanche, est visible sur le front, à la base du bec. Le bas du dos est souvent blanchâtre. Le reste du corps est noir : tête, haut du dos, épaules, couvertures, rémiges et queue.

Chez la femelle, les juvéniles et le mâle en automne, le noir est remplacé par un gris-brun olivâtre. Les taches blanches et la bande alaire sont beaucoup moins marquées, et le collier est quasiment inexistant ; la tache frontale disparaît.

La mue postnuptiale des adultes, complète, a lieu sur les sites de nidifications, en juin/juillet. La mue pré-nuptiale est partielle et commence en janvier/février sur les quartiers d'hivernage [bg7].

Assez sonore, le chant du mâle rappelle un peu celui du Rougequeue à front blanc : la strophe est courte (environ quatre secondes), très souvent précédée d'un cri fin et aigu, répété plusieurs fois. Le chant cesse dès le début de la ponte. (JCR, CD4/pl.25).

Longueur totale du corps : 13 cm en moyenne. Poids : 10 à 12 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Le Gobemouche à collier mâle ressemble au Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) mâle, mais le collier blanc complet qui sépare le noir de la tête de celui du dos permet la distinction des deux espèces. Femelles et jeunes des deux espèces sont beaucoup plus délicats à distinguer.

Répartition géographique

Le Gobemouche à collier, oiseau d'Europe centrale et orientale, se trouve en France sur sa limite occidentale de distribution. En période de reproduction, il occupe une aire relativement continue de l'Autriche à la Russie méridionale, en passant par la partie occidentale des Balkans, la Hongrie, la Slovaquie, la Tchéquie, la Roumanie, l'Ukraine. À cette zone principale s'ajoutent des populations disjointes en Allemagne, France, Italie, Suisse, et Suède (population insulaire à Gotland).

La zone d'hivernage couvre, comme le Gobemouche noir avec lequel il est souvent confondu, l'Afrique tropicale.

En France, c'est un oiseau typiquement continental. Il niche en plaine, uniquement dans le quart nord-est de la France [4 ; 8 ; bg72], entre 100 et 300 mètres d'altitude dans les régions administratives Alsace [11 ; 14 ; 16], Lorraine [1 ; 9 ; 17], Champagne-Ardenne [3 ; 6] et Franche Comté. Les régions naturelles suivantes sont concernées, en général des dépressions argileuses ou des plateaux humides au relief peu prononcé :

a) le Plateau lorrain, et son prolongement sud, le Bassigny et l'Amance, forment le noyau central,

b) la Woëvre, les dépressions ardennaises situées dans le prolongement de celle-ci, la Champagne Humide et la Plaine d'Alsace hébergent des îlots plus ou moins étendus et plus ou moins stables, en périphérie du noyau central.

Migratrice, l'espèce hiverne en Afrique centrale tropicale.

Biologie

Écologie

En France, le Gobemouche à collier est un hôte quasi exclusif des forêts feuillues anciennes. De rares cas de nidification, dans des configurations inhabituelles, sont également signalés : parc boisé de vieux arbres [R. RIOLS, comm. pers.] et verger de haute tige par exemple [FLAVION, comm. pers.]. C'est une espèce très exigeante vis-à-vis de son habitat.

Son habitat typique est une Chênaie âgée pure ou mélangée avec d'autres feuillus comportant une importante surface terrière en gros bois et des chênes de gros diamètre (cavités naturelles), des taillis sous futaie clairiérés ou balivés, ou des vieilles futaies avec trouées, présentant un sous-bois aéré, voire absent dans le cas de parcelles en cours de régénération naturelle.

Les stades de régénération, de l'ensemencement aux premières coupes secondaires, sont recherchés, mais non exclusifs. Une étude régionale lorraine [15] a ainsi pu démontrer que le Gobemouche à collier pouvait être aussi abondant dans les parcelles en amélioration, avec un vieux taillis dense non embroussaillé par des ligneux arbustifs entravant ses déplacements, que dans les parcelles en régénération, contrairement à ce qui était admis autrefois [bg53].

Le Gobemouche à collier est une des rares espèces d'oiseaux forestiers à rechercher les boisements froids et humides, parfois confinés et souvent installés sur des matériaux imperméables. Les situations thermophiles sont peu recherchées, ce qui pourrait expliquer sa grande rareté sur les plateaux calcaires. Cette constatation pourrait expliquer

sa répartition française : oiseau présent en flots dans la plaine du Rhin et les marges champenoises, dont le climat estival est plus doux et plus sec que le climat lorrain. En Champagne Humide, il ne se maintient que dans la zone Est et centrale, la plus arrosée et la plus continentale.

Comportements

L'oiseau, de petite taille, discret et farouche, passe souvent inaperçu, car il évolue essentiellement dans la canopée. Ses mouvements sont vifs, et son vol, en action de chasse, papillonnant.

L'oiseau réoccupe son territoire fin avril-début mai, quelques semaines avant la feuillaison complète des chênes.

Dès le mois d'août, le Gobemouche à collier entreprend sa migration vers ses quartiers d'hiver, l'Afrique tropicale.

Reproduction et dynamique de population

Le Gobemouche à collier se reproduit dès l'âge de un an.

Idéalement, le nid se trouve dans un Chêne mature, d'un diamètre d'au moins 40 cm, bas branchu, comportant des branches mortes, des chicots ou des petites cavités dans les branches. Il peut occuper d'autres configurations, mais les cavités de tronc, comme les trous de pics, ne sont pas nécessairement recherchés. Les cavités choisies se trouvent le plus souvent dans les branches moyennes des houppiers, quelquefois dans un simple moignon sec, en moyenne à une dizaine de mètres de hauteur, 3 à 18 mètres pour les extrêmes les plus fréquemment rencontrés en Lorraine [15]. C'est le mâle qui détermine l'emplacement du nid.

La femelle apporte divers débris végétaux, sommairement assemblés, sur lesquels seront pondus six à sept œufs à la mi-mai. La courte période de nidification n'autorise en principe qu'une seule ponte ; courant juin, une ponte de remplacement peut cependant avoir lieu en cas d'échec. Pendant la période d'incubation d'une durée de 12 à 15 jours, le mâle, qui participe activement à l'élevage des jeunes, ravitaille la femelle. Les jeunes quittent le nid vers l'âge de deux semaines et se dispersent très rapidement [5].

La productivité n'est pas connue avec précision, mais il semblerait qu'une forte mortalité des jeunes n'autorise pas la colonisation de nouveaux sites de reproduction, pourtant nombreux dans l'est de la France, notamment en périphérie de son aire actuelle de répartition.

Les printemps pluvieux en Europe peuvent être préjudiciables au Gobemouche à collier.

Les territoires favorables sont fidèlement réutilisés, avec de légers déplacements dans les parcelles voisines pour s'adapter à l'évolution des peuplements forestiers.

La densité de population sur le plateau lorrain est de un à six chanteurs aux dix hectares dans les milieux favorables [10 ; 12].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ sept ans [bg59].

Régime alimentaire

Le Gobemouche à collier chasse depuis un poste d'affût souvent bien dégagé, dont il s'éloigne en papillonnant, à la poursuite d'insectes volants : coléoptères, diptères, hyménoptères, lépidoptères, etc. Il explore également le feuillage à la façon des Pouillots, à la recherche de larves ou d'insectes phytophages.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

9110 - Hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (Cor. 41.11) notamment lorsqu'elles présentent un sylvofaciès riche en chênes

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (Cor. 41.13) Même remarque

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

91E0*- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno- Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.13, 44.2 et 44.3)

91F0 - Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmenion minoris*) (Cor. 44.4)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux, à l'annexe II de la Convention de Berne et à l'annexe II de la Convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

En Lorraine, plusieurs boisements naturels intégrés dans le réseau de ZPS hébergent le Gobemouche à collier :

- en Champagne Humide (55 : « Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain »),
- sur le Plateau lorrain (54 et 57 : « Etangs du Lindre, Forêts de Romersberg et zones voisines »),
- dans la Woëvre (54 et 55 : « Forêt humide de la Reine et Catena de Rangeval » et « Forêt et zone humides du pays de Spincourt »).

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est jugé favorable et concerne la majorité de la population mondiale. Son effectif est estimé à 1 400 000-2 400 000 couples [bg2]. Dans l'Union européenne, les effectifs sont faibles et en fort déclin.

L'espèce est considérée comme « A surveiller » en France [bg53], et son aire de distribution se réduit sur les marges (dépressions ardennaises, Champagne Humide et Plaine d'Alsace).

La population française est estimée à quelques milliers de couples, soit moins de 1% de l'effectif européen. Cette estimation (4 000 à 12 000, le chiffre bas semblant plus proche de la réalité) témoigne de la connaissance encore incomplète de cette espèce.

Le Plateau lorrain accueille les plus gros effectifs [4 ; 8] ; à l'intérieur de cette zone, la population paraît relativement stable, avec localement un léger recul, suite à la tempête de décembre 1999 [7].

Menaces potentielles

Les modifications du climat et des pratiques agricoles (traitements insecticides) dans les zones d'hivernage en Afrique peuvent être préjudiciables au Gobemouche à collier.

Pour cet oiseau, fidèle à ses territoires de reproduction, la principale menace sur ses effectifs réside dans la modification brutale de ses principaux habitats, notamment ceux situés en limite d'aire. Étroitement dépendant d'un écosystème forestier mature et d'une aire géographique restreinte et marginale, le Gobemouche à collier doit s'adapter aux nouvelles techniques sylvicoles, pas toujours favorables à sa biologie :

- La conversion en futaies régulières des taillis sous futaie, globalement favorables à l'espèce par la présence de vieux et très gros bois, la rend plus dépendante des parcelles de vieilles futaies qui représentent des surfaces moindres dans une forêt traitée en futaie régulière équilibrée. De plus, ce traitement peut aboutir à abaisser l'âge d'exploitation et à favoriser le Hêtre, souvent en compétition avec les Chênes, ce qui peut nuire à l'espèce [bg53].
- Le traitement en futaie irrégulière où le sous-bois serait trop embroussaillé ne convient pas à l'espèce.
- La réduction des surfaces forestières favorables induite par certains modes d'exploitations (coupes à blanc, plantations) peut expliquer son apparente raréfaction [bg53].

Dans tous les cas, l'absence ou le nombre trop restreint d'arbres morts et d'arbres à cavités exposent le Gobemouche à collier à la concurrence d'autres espèces cavicoles sédentaires (mésanges, étourneau...).

Enfin, un isolement trop important couplé à un effectif très faible sont des causes de déclin de certains noyaux de populations [bg53].

Propositions de gestion

En France, la protection des habitats forestiers constitue l'enjeu majeur, car dans l'Est de la France, les grands parcs arborés et les vergers traditionnels ne semblent pas, comme en Europe centrale, en mesure d'offrir des habitats de substitution.

Concernant l'exploitation forestière, il est nécessaire de :

- créer un réseau des réserves dirigées étendues dans des vieux peuplements de feuillus (chênaies essentiellement, avec contrôle des hêtres) en tenant compte du phénomène d'isolement de certaines populations de l'espèce,
- éviter l'exploitation d'un seul tenant de parcelles particulièrement favorables à l'espèce [bg53] et pratiquer une gestion à l'échelle du massif en recherchant une répartition spatiale équilibrée des surfaces à régénérer, afin d'éviter la concentration des jeunes peuplements,
- conserver dans tous les types de peuplements des vieux arbres et des arbres à cavités pour la nidification (documents de synthèse pour la forêt publique : [2 ; 13]),
- mettre en place et conserver suffisamment longtemps des îlots de vieillissement ou de sénescence assez étendus pour devenir et rester attractifs (d'une surface d'au moins un hectare, avec maintien du sous-étage), dans les parcelles en régénération.

Études et recherches à développer

Amélioration des connaissances sur la distribution :

- recherche, quantification et cartographie des petites populations isolées en limite d'aire de répartition.
- recherche de l'oiseau hors forêt (en particulier dans les habitats anthropiques proches des lieux de reproduction forestiers connus).

Suivi des habitats :

- étude de la capacité de l'oiseau à s'adapter aux transformations des espaces boisés, notamment suite au passage du taillis sous futaie à la futaie régulière (à priori, celle-ci lui est moins favorable, au moins dans les phases juvéniles, du semis à la jeune futaie),
- étude de l'impact des îlots de vieillissement et de sénescence sur la reproduction, en fonction de leur surface,

Suivi des populations :

- reconduction des inventaires dans les massifs bien étudiés [7 ; 15], notamment dans les forêts de La Reine et du Romersberg, pour vérifier si la récente baisse des effectifs est durable,
- inventaire et suivi précis dans les sites Natura 2000 [9],
- inventaire et suivi précis des îlots en limite d'aire, les plus vulnérables en cas de régression de l'espèce [6 ; 11 ; 14 ; 16].

Bibliographie

1. BAY, S. (1999).- *Le Gobemouche à collier Ficedula albicollis en forêt domaniale de Lisle (55). Habitat et mesures de gestion*. Document interne O.N.F., Division de Bar-Revigny. 10 p.
2. BREZARD, J.M. (2005).- Conservation des éléments importants pour la biodiversité : le point sur les dispositifs proposés au gestionnaire de forêts publiques. *Office National des Forêts, Rendez-vous techniques* 9: 58-64.
3. COCA (1991).- *Les oiseaux de Champagne-Ardenne*. Centre Ornithologique de Champagne-Ardenne, St Rémy-en-Bouzemont. 291 p.
4. FRANCOIS, J. (1982).- Le Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*) dans le Nord-Est de la France. *Ciconia* 6(3): 169-187.
5. GEROUDET, P. (1972).- *Les passereaux : des pouillots aux moineaux*. Vol. 3. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. 287 p.
6. LE ROY, E. (2002).- *Réactualisation des données avifaunistiques et hiérarchisation de la ZICO du Bassigny*. DIREN de Champagne-Ardenne / LPO Champagne-Ardenne. 43 p + cartes.
7. LPO (2001).- *Étude des conséquences de la tempête de décembre 1999 sur les populations d'oiseaux du massif de la Reine*. Note de synthèse. L.P.O. lorraine, Réf. LOR-0701-3. 3 p.
8. MALY, L. (1997).- Le Gobemouche à collier *Ficedula albicollis* en France : répartition, habitat, effectifs. *Ornithos* 4(3): 122-131.
9. MILLARAKIS, P. (2005).- *L'avifaune de la Zone de Protection Spéciale Argonne : expertise ornithologique en vue de déterminer un périmètre en Lorraine, Meuse 55*. DIREN Lorraine. 55 p. + annexes.
10. MULLER, Y. (1993).- *Expertise avifaunistique de la forêt du Romersberg*. Conservatoire des Sites Lorrains. 40 p. +annexes.
11. MULLER, Y. (1995).- Le Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*) nicheur régulier dans les forêts de l'Alsace Bossue (Nord-Ouest du Bas-Rhin). *Ciconia* 19(2): 63-68.
12. MULLER, Y. (2002).- *Les oiseaux nicheurs de la forêt du Romersberg... après le passage de l'ouragan Lothar*. L.P.O. Alsace. 31 p. + annexes.
13. ONF ALSACE (1998).- *Arbres morts, arbres à cavités. Pourquoi ? Comment ?* O.N.F., Direction régionale Alsace. 31 p.
14. SCHMITTER, L. (1979).- Nidification du Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*) dans la forêt de Haguenau. *Ciconia* 3: 121.
15. SEVELEDER, O. (1996).- *Synthèse de l'enquête ONF/LPO sur la répartition et l'habitat du Gobemouche à collier*. Rapport interne ONF. 4 p. + nombreuses annexes (résultats bruts non exploités).
16. SIGWALT, P. (1986).- Nidification du Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*) dans la forêt rhénane de Daubensand (Bas-Rhin). *Ciconia* 10: 127.
17. THOMMES, F. & VAGNER, P. (1993).- *Atlas des oiseaux nicheurs de Lorraine, période 1989-1993*. Document LPO non publié.